

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.  
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42  
Chèques Postaux Nantes 6.015



**A LISIEUX, le dimanche 20 juillet, se tiendra une nouvelle grande réunion de cultivateurs du Calvados, pour protester contre les lois d'Assurances sociales mal faites et en réclamer l'abrogation.**

**UNE KERMESE DE SAUNIERS** et paludiers aura lieu à Saillé, dimanche 27 juillet. Outre de nombreux jeux et attractions costumées, il y aura un défilé d'enfants du pays, des vieilles chansons du marais, des danses paludières au son des binious et accordéons.

**FROMAGES DE GRUYERE :** La Chambre syndicale des Producteurs français de gruyère vient d'émettre le vœu que le tarif minimum des fromages étrangers soit porté à 150 fr. et que les traités passés avec certains pays soient dénoncés en ce qui concerne les produits laitiers.

**UN FILM VITICOLE** vient d'être mis au point, après de longues recherches, par M. et Mme Villard, de Tours, sur la naissance et l'évolution du millon de la vigne. Ce film présenté au Congrès National de la Vigne et du Vin a obtenu un légitime succès.

**NOTRE ELEVAGE A L'HONNEUR :** Le Syndicat de propagande pour l'élevage de la Manche et la Société coopérative de l'Élevage normand de Caen ont envoyé à Madrid, au Concours agricole, 10 chevaux et 10 bovins qui ont été très remarqués.

**CARBURANT NATIONAL :** La Chambre va être saisie d'un projet tendant à organiser un régime des alcools, qui, en respectant les droits des producteurs de betteraves, serait de nature à apporter un remède à la crise viticole. Les importateurs d'essence vont-ils perdre leur puissance jugulatrice du carburant national ?

**AUX ETATS-UNIS,** le « Farm Board » conseille aux agriculteurs de s'abstenir de vendre la récolte de blé de 1930 et d'attendre des cours meilleurs.

## LA CRISE VITICOLE

MM. Maurice Sarrant, président du groupe viticole du Sénat ; Barthe, président du groupe viticole de la Chambre, et Gellie, rapporteur de la loi du 1er janvier 1930, ont été reçus par M. Fernand David, ministre de l'Agriculture.

Ils ont apporté un grand nombre de suggestions, insistant pour qu'on prenne d'urgence les mesures nécessaires pour protéger le bon vin de France.

Ils ont remis, au nom de leurs groupes viticoles, une note, regrettant que le dernier projet sur la viticulture n'ait pas été voté avant la séparation du Parlement.

Il était urgent de partir en vacances... la crise viticole on s'en occupera, sans doute, après !

CA MORD..



— Je prends des poissons, mais bien plus petits que l'an dernier.  
— Ça prouve que si la viande augmente, le poisson diminue un peu !

## LA GUERRE DE DEMAIN

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une guerre véritable — événement malheureux à craindre, par suite de l'abandon de nos dernières garanties militaires au-delà du Rhin — mais d'une guerre économique, déjà commencée entre diverses nations et qui ne saurait plus nous laisser indifférents.

Cette lutte nous intéresse doublement : d'abord parce que nous sommes Français, ensuite parce qu'agriculteurs, nos intérêts en dépendent.

Nos lecteurs se souviennent des différentes campagnes entreprises ici, de concert avec toutes les autres Associations agricoles et Chambres d'agriculture, pour le relèvement des tarifs douaniers des divers produits étrangers venant concurrencer les nôtres et avilir nos cours. Nous avons obtenu satisfaction pour certains (non sans peine, sans retard, ni sans récriminations) et nous attendons encore justice pour les autres (pour les vins et les pommes de terre notamment).

Ces questions douanières et protectionnistes, si ardues, si délicates, si complexes soient-elles, regardent au plus haut point tous les agriculteurs. Nul n'a le droit aujourd'hui de s'en désintéresser. Qu'il s'agisse du blé, des avoines, du maïs, des pommes de terre, du chanvre, du sucre, des produits maraîchers, des beurres, des fromages, des viandes de porcs et de bœufs, des cuirs, des vins, etc., toutes nos denrées agricoles, en un mot, doivent être protégées par des droits de douane. Sans l'établissement de ces droits venant frapper la concurrence étrangère, à quel prix le cultivateur français vendrait-il ses produits ?

La protection douanière ne s'applique pas uniquement aux produits du sol, elle joue aussi pour les autres marchandises commerciales et industrielles, pour les produits manufacturés. Une bonne politique économique consiste, pour un pays, à protéger intérieurement sa production et à s'ouvrir à l'extérieur le plus grand nombre possible de débouchés.

C'est ce qui met actuellement aux prises de multiples nations et donne lieu à d'éternelles discussions entre libre-échangistes et protectionnistes.

Nous ne cherchons pas à les départager ; mais un fait est certain, chaque pays s'entoure aujourd'hui de barrières douanières de plus en plus élevées : hier c'étaient la Pologne, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse, l'Esthonie ; aujourd'hui, c'est l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre ; demain ce sera la Belgique, la Hollande, la Roumanie, les pays scandinaves... C'est un signe de l'après-guerre. Il faut que la France sache aussi tirer son épingle du jeu.

Or, nous voyons que le Gouvernement allemand — qui nous envahit de ses viandes de porcs et de quantités d'autres produits — a refusé l'autorisation d'importer en Allemagne nos pommes de terre nouvelles, provenant de régions non atteintes par le doryphora, ce qui cause un grave préjudice à nos cultivateurs et maraîchers.

Or, nous apprenons qu'en Angleterre circule un manifeste invitant le Gouvernement à imposer un tarif douanier sur tous les produits importés en Grande-Bretagne des pays étrangers. N'oublions pas que nous envoyons annuellement la-bas de grosses quantités de pommes de terre, tomates, fraises, cerises, choux-fleurs, fromages, œufs, volailles, viandes diverses, céréales, etc... (Ajoutons pour mémoire que plus de 75.000 quintaux de blé ont été exportés en Angleterre depuis quelques mois, par les soins de notre seule Coopérative, et ceci grâce au dévouement de son administrateur délégué, M. Choblet.)

Et le pays le plus important, sur lequel nous voulons attirer aujourd'hui l'attention de nos lecteurs, les ETATS-UNIS D'AMERIQUE, vien-

nent d'adopter un nouveau tarif douanier, presque prohibitif. Pour nos industries de luxe (ces dernières font vivre des milliers de travailleurs français), le marché américain est à peu près fermé. Quant à nos produits agricoles, ils sont frappés, à leur entrée, de droits ad valorem oscillant entre 90 et 300 %. Comment exporter nos marchandises dans ces conditions ?

Fait d'autant plus grave, n'oublions pas que nous sommes débiteurs envers les Etats-Unis des fameuses annuités pour prêts de guerre, que nous et nos enfants sommes condamnés à payer aux Américains pendant soixante-deux ans !

Comment régler, à l'avenir, cette annuité de 750 millions, si nous ne pouvons payer en marchandises ? On parle de représailles, de relever les droits de douane sur les principaux produits que nous achetons à l'Amérique : coton, caoutchouc, cuirs, bois, machines agricoles, sisal, huiles minérales, etc.

Malheureusement les Américains nous tiennent, savent que nous ne pouvons, actuellement du moins, nous passer d'eux ! En 1929 nous leur avons acheté pour 72 milliards, alors que nous ne leur avons vendu que 33. Avec les nouveaux droits prohibitifs, nous ne pourrions peut-être plus leur livrer que 12 ou 15 milliards de marchandises.

Ils nous tiennent, parce qu'ils nous livrent presque la totalité de notre coton, de notre pétrole, de notre cuivre. Ils peuvent se passer de nos produits ; nous ne pouvons pas nous passer des leurs ; nous le pouvons d'autant moins que nous sommes tentés par ces stupides dettes de guerre — alors qu'on criait à l'Armistice : c'est l'Allemagne qui paiera !

Nous ne dépendons plus des Américains, pas plus des Anglais, Allemands, Australiens ou Egyptiens, lorsque nous produisons nous-mêmes les matières premières essentielles qui nous manquent : notre charbon, notre carburant national, notre cuivre, notre coke pour travailler le fer, notre laine, notre soie, notre chanvre, notre lin, nos oléagineux, notre coton, notre azote...

Nos colonies devraient arriver à nous fournir la majeure partie des matières textiles. Nous n'avons pas de pétrole, mais qu'attendons-nous pour réaliser le « carburant national », qui tirerait de la crise nos viticulteurs et nos planteurs de betteraves ?

Nous sommes pauvres en charbon et en coke, mais pourquoi ne point développer l'exploitation de la houille blanche, et pourquoi vouloir abandonner aussi les riches mines de la Sarre ?

Enfin, pourquoi tant de cultivateurs achètent-ils des machines de récoltes, des charrettes, des tracteurs aux Américains, alors que ceux-ci ne veulent ni notre blé, ni notre vin, ni nos semences, ni quantités d'autres produits ?

Il y a là un vaste problème économique, industriel et agricole, toute une politique à suivre. De cette guerre de demain devrait sortir une France indépendante, forte et prospère ! Y parviendrons-nous ?

R. FAIVRE.

**NOTRE CHEPTÉL OVIN,** qui était de 35 millions de têtes, au milieu du siècle dernier, est tombé à 16 millions en 1913, et aujourd'hui il atteint à peine 10 millions de têtes. Or, la consommation de la viande augmente sans cesse et notre industrie nationale réclame 250.000 tonnes de laine par an, alors que nous ne produisons que 19 millions de kilos et nos possessions africaines environ 15 millions de kilos de cette laine. Nous sommes là encore tributaires de l'étranger, alors que nous devrions nous suffire à nous-mêmes.

## Un Brin de Causette...



— Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans un journal, qu'est point un journal agricole ?

Si vous posez cette question à un homme, il répondra : « les nouvelles, la politique ! » Les femmes diront qu'elles n'ont point le temps de lire... mais qu'elles regardent tout même ceusses qui sont morts, les chiens égarés, les accidents d'autos, les drames passionnels et aussi les p'tits contes du journal, quand y en a. Quant aux demoiselles, elles vous diront, les mâtines, qu'elles ne parcourent que le feuilleton et la mode, alors qu'en réalité elles lisent un peu toutes les rubriques, toutes les nouvelles... même ce qu'elles ne devraient point lire !

— Y a-t'il donc dans les journaux d'informations, des choses qui sont point saines à lire, surtout pour les jeunes ?

C'est à cette deuxième question que je voulais justement en venir. J'ai pu voir un moraliste, ni un prédicateur, ni un homme qui trouve à redire pour ben des affaires — du reste c'est aux parents à veiller sur leurs enfants — mais faut avouer qu'à présent dans les gazettes, les p'tits ou les grands journaux, on se plaît à raconter avec les détails et photographies, les crimes, les drames passionnels, les querelles, terribles ces vilaines histoires de no! pauvre société, qu'on ferait mieux d'étouffer, de cacher à la jeunesse.

A part les réclames, à toutes les pages on ne voye plus que ça : Un mari trompé tue sa femme de trois coups de revolver pendant son sommeil. — Une femme jalouse blesse grièvement son mari et assassine trois fois sa rivale. — Un jeune homme tue l'amant de sa maîtresse et se suicide en se jetant par la fenêtre du rez-de-chaussée. — Au cours d'une discussion un gendre frappe sa belle-mère. — La fermière a t'elle été assassinée par son domestique ? — Un fils pour défendre sa mère se fait parrie. — Pour un litre de vin, un jeune homme tue un vieillard à coups de hache. — On retrouve la tête d'un homme au fond d'un puits (drame en plusieurs épisodes). — La malle sanglante, une femme en petits morceaux. — Un jeune garçon assassine une fillette de 6 ans. — Un père blesse grièvement une parente parce qu'elle avait fait couper les cheveux de sa fille, etc... etc...

On pourrait allonger comme ça la sauce des découvertes macabriques, des cheveux coupés, des zigouillages passionnels ou pas passionnels. Le monde suit ces reportages là comme un feuilleton-cinéma, encore pu passionnant que sur l'écran pisque c'est du corsé et du vécu, comme on dit.

Quand je reluque ça sur un journal, rien que le titre me suffit. C'est vrai que c'est affaire d'habitude, qu'à force de lire ça dans les journaux, on trouve naturel ces p'tits drames conjugaux ou point conjugaux et on ne fait pu de cas !

Y en a même quelques fois qui tournent au comique. Vous avez pu lire y a pas longtemps dans les journaux : « Un cultivateur de St-Brieuc » qui avait vendu sa femme pour 100 francs et s'était fait rouer de coups par l'acheteur, auquel il réclamait une nouvelle somme, a porté plainte contre ce dernier. Les deux hommes seront poursuivis.

On ne dit point si la femme sera mise à l'enclère... mais tout ça valons point cher pour la moralité et la santé publique !

Si qu'on punissait les criminels par la loi du Talion « œil pour œil, dent pour dent » y aurait moins d'assassinats, moins de blessés, moins de souillures. On trouverait ben autre chose à raconter dans les gazettes — saper! popette !

MAITRE JEANNOT.

## Aux Producteurs d'Avoine

Ainsi que tous les cultivateurs le savent, l'introduction en France de 30 à 40.000 quintaux d'avoines allemandes a produit un effondrement des cours de cette céréale qui sont tombés de 125 francs l'an dernier à environ 60 francs actuellement.

Ce stock pesait, en effet, lourdement sur le marché de Paris où il constituait une masse de manœuvre pour les spéculateurs à la baisse.

Un groupe d'agriculteurs, membres du Syndicat agricole de la région de Paris, se sont rendus maîtres de ce stock et le tiennent à la disposition de l'Intendance militaire, qui va en prendre bientôt possession.

Cette initiative a déterminé une reprise sensible des cours qui, sans elle, auraient baissé peut-être jusqu'à 50 francs.

Pour que cette revalorisation se poursuive, il faut que tous les producteurs soient mis au courant de l'action entreprise et qu'ils y participent en n'abandonnant pas leur marchandise au-dessous du prix de revient.

## L'Ail des Blés et la Chaux

Le Fermier, du 21 juin publie sous ce titre un article signé A. de Poncins, dont nous extrayons le passage suivant :

« En somme il est constaté que l'ail sauvage ne pousse spontanément que sur les terres pauvres en chaux. C'est à l'abandon des chaulages, concurrentiellement parfois avec l'emploi des engrais chimiques décalcifiants, qu'il faut attribuer les invasions d'ail qui se sont déclarées en certaines régions ces dernières années. M. Marié, ingénieur agronome, signalait qu'en Anjou (qui a été une des régions particulièrement envahies) les fermiers qui sont revenus aux pratiques de chaulage, trop souvent abandonnées, ont vu aussitôt l'ail disparaître. M. Lavallée, directeur technique de l'Ecole d'Angers, a confirmé le même fait. En apportant tous les trois ou quatre ans 3.000 kilos sur des terres schisteuses (ou 2.000 sur des terres granitiques) qui se trouvaient envahies, il a obtenu la disparition complète. Il est entendu qu'en même temps qu'il recourt à ce moyen, le cultivateur doit veiller aussi à n'employer que des semences ne contenant pas de graines d'ail, c'est-à-dire qu'il doit renouveler ses semences avec toutes garanties de pureté à cet égard. »

« Article premier — La requête sus-visée du sieur R... G... est rejetée. »

De cet arrêt fort intéressant, on peut dégager les principes suivants :

1° Un Conseil municipal est entie-

## A propos de l'Électrification des Écarts

L'alimentation en énergie électrique des écarts soulève des problèmes souvent difficiles à résoudre et les habitants de ces régions protestent contre l'obligation de participer dans les dépenses d'électrification, alors qu'ils ne sont pas desservis.

Le Conseil d'Etat vient à ce sujet, de rendre un arrêt, qu'il nous semble intéressant de faire connaître et de commenter.

Cette haute juridiction, saisie par un habitant d'un hameau, d'une protestation dans le sens que nous venons d'indiquer, a ainsi tranché le différend :

« Vu la loi du 2 avril 1923, facilitant par des avances de l'Etat la distribution de l'énergie électrique dans les campagnes ;

« Considérant, d'une part, que l'article 61 de la loi du 5 avril 1884 dispose que le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ; qu'il appartient, dès lors, à ladite assemblée d'apprécier s'il y a lieu de procéder à l'électrification de la commune, et, dans l'affirmative, de décider, eu égard aux circonstances de fait, et notamment, aux possibilités financières, à quelle partie de la commune s'appliquera ladite électrification.

« Considérant, d'autre part, que par application de l'article 135 de la loi sus-visée du 5 avril 1884, les dépenses rendues nécessaires par ladite décision du Conseil municipal et qui présentent le caractère d'utilité communale, sont de nature à être portées au budget de la commune ; qu'en dehors d'une disposition expresse de la loi, aucune corrélation nécessaire n'existe entre les dépenses et les recettes portées au dit budget ; que la circonstance que certains contribuables ne profitent pas de cette dépense, votée régulièrement par le Conseil dans la limite de ses attributions légales, n'est pas de nature à en faire prononcer l'annulation ; qu'en effet, les impôts municipaux ne constituent point des taxes pour la rémunération de services rendus, mais un prélèvement opéré sur les contribuables, dans la limite des lois en vigueur, en vue de pourvoir à l'ensemble des dépenses budgétaires ;

« Article premier — La requête sus-visée du sieur R... G... est rejetée. »

De cet arrêt fort intéressant, on peut dégager les principes suivants :

1° Un Conseil municipal est entie-

rement maître de décider et d'arrêter les conditions dans lesquelles l'électrification de la commune doit se réaliser.

Pour définir son programme, il doit, en toute logique, considérer les circonstances de fait et notamment les possibilités financières, en dehors de tout intérêt personnel.

Le réseau de distribution devra donc être plus ou moins étendu suivant l'importance des revenus inscrits au budget et aussi suivant les facultés d'emprunt de la commune, représentées par la valeur de son centime.

La Préfecture ne peut, en effet, autoriser un emprunt que s'il est gagé sur des ressources permanentes ; la plus importante de celles-ci est représentée par les centimes additionnels votés par le Conseil municipal. Si la commune est pauvre, la valeur de ses centimes sera faible et pour gager l'emprunt nécessaire aux travaux, il faudra en voter un nombre tel, que la charge des contribuables deviendra excessive et dans certains cas, hors de proportion avec l'avantage procuré.

L'assemblée municipale est alors dans l'obligation de réduire son programme et de n'envisager que l'électrification partielle de son territoire ; en donnant satisfaction aux habitants des écarts elle amènerait les justes protestations de l'ensemble des autres contribuables, trop lourdement grevés.

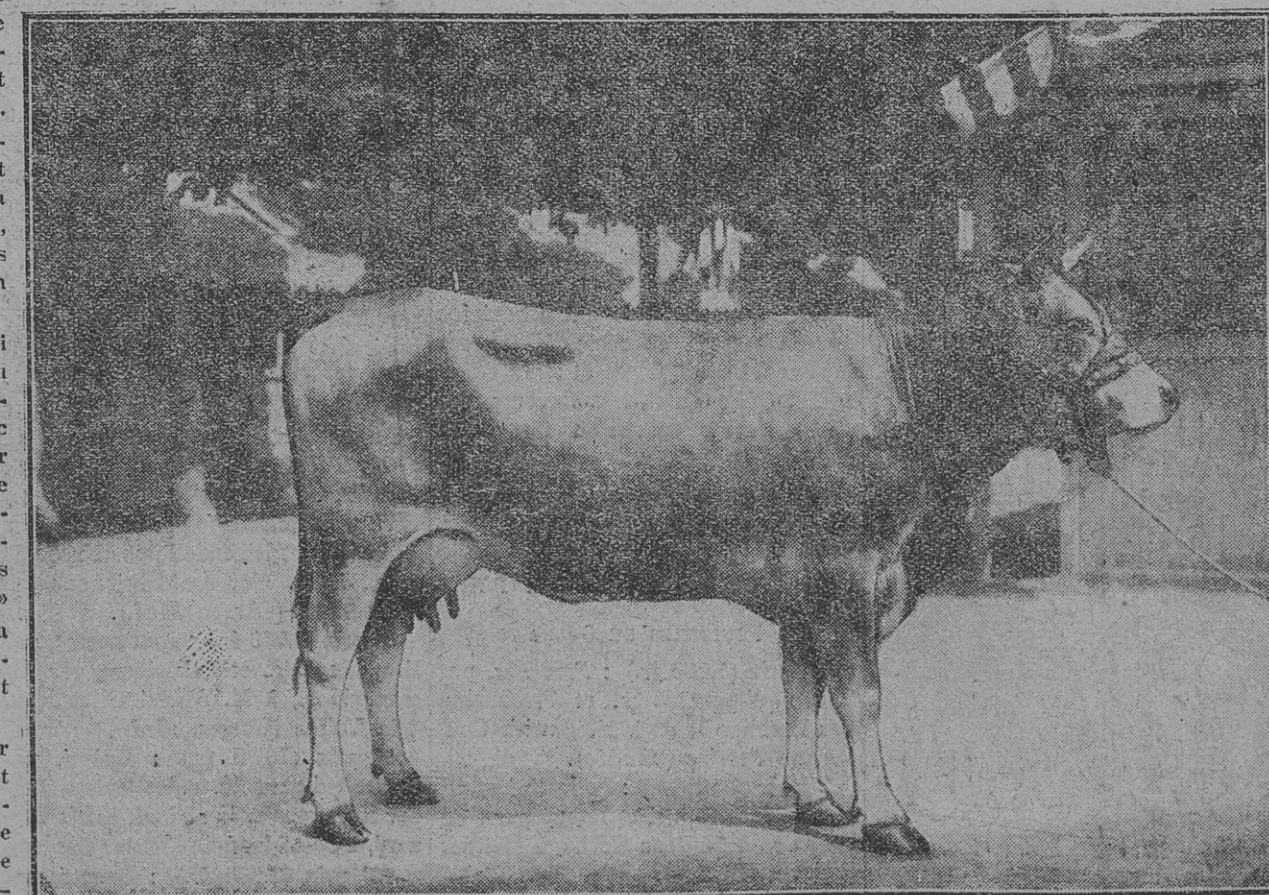
Les administrateurs communaux agissent en gens sensés et prudents lorsqu'ils limitent le programme d'électrification, aux ressources du budget qu'ils ont la charge, parfois très lourde, de maintenir en équilibre.

2° Les impôts municipaux et notamment les centimes additionnels ne constituent point des taxes pour la rémunération des services rendus comme le pensent souvent les habitants des hameaux lorsqu'ils disent :

« Nous sommes des contribuables comme les autres et puisque nous payons les impôts supplémentaires, pour l'alimentation du bourg, nous devons bénéficier également des avantages procurés par l'énergie électrique. »

Ce raisonnement, s'il était appliqué, conduirait à l'anarchie, chacun pouvant refuser de payer un impôt dont le produit ne servirait pas à lui donner un avantage ou un service quelconque.

## AU CONCOURS SPÉCIAL DE PARTHENAY



Une vache parthenaise de parfaite conformation



Il faut donc conclure, avec le Conseil d'Etat, que l'alimentation des écartés n'est pas une affaire où l'intérêt privé, si légitime soit-il, doit s'effacer devant l'intérêt général de tous les contribuables de la commune, ses administrateurs ont le devoir au contraire de ne pas le sacrifier.

Après ces considérations d'ordre juridique, il convient d'examiner ensuite, les solutions d'ordre pratique dont disposent les intéressés pour résoudre à l'amiable le conflit.

Nous passerons en vue les principaux cas qui se présentent dans la pratique.

Si la commune est riche et que ses possibilités financières le permettent, elle doit, avec l'aide des subventions de l'Etat procéder en une ou plusieurs étapes, à l'alimentation de tous ses habitants.

Si les ressources sont plus modestes et que le programme ci-dessus ne peut être réalisé, il devient nécessaire de rechercher le concours pécuniaire des intéressés eux-mêmes.

Le Conseil examine alors les conditions possibles de son intervention et fait connaître, après déduction de la subvention de l'Etat, la somme que ceux-ci devront verser pour pouvoir bénéficier de l'énergie électrique.

Toutes les fois que la chose est possible, il semble logique de diviser la dépense en deux parties : moitié à la charge de la commune, moitié à la charge des habitants, c'est à notre avis le règlement transactionnel le plus équitable.

Pour les communes pauvres, le problème est plus délicat, mais il n'est pas cependant sans solution. Si le Conseil municipal est dans l'obligation de recourir à l'imposition, il peut, afin d'éviter la mise en recouvrement de centimes additionnels, ajouter au prix de vente du kilowatt-heure aux abonnés, une surtaxe qui, reversée à la commune par le concessionnaire, est calculée de telle façon, qu'elle couvre intérêt et amortissement du capital emprunté.

Cette disposition évite les objections que nous faisons valoir à propos du récent arrêté du Conseil d'Etat, car les charges de l'électrification ne sont plus supportées indistinctement par les contribuables, mais par les abonnés du réseau, proportionnellement à leur consommation, c'est-à-dire à l'intérêt qu'ils ont dans l'opération réalisée.

On peut donc par ce moyen légalement admis dans les nouveaux cahiers des charges de concessions, concilier tous les intérêts en présence et procéder à l'électrification rapide de tout ou partie du territoire. Nous disons tout ou partie du territoire, car cette solution est en défaut, lorsque l'importance des travaux à exécuter entraîne l'établissement d'une surtaxe trop élevée rendant le prix de vente de l'énergie prohibitif.

Dans ce cas, on est obligé, soit de limiter le réseau, soit de réclamer aux habitants une contribution en argent à fond perdu.

Ces quelques considérations d'ordre juridique et pratique, en mettant au point les situations respectives des deux parties en présence, faciliteront, avec l'aide importante des subventions de l'Etat, l'accord nécessaire pour réaliser l'alimentation des écartés.

Nous terminerons en adressant aux deux parties en présence les conseils suivants: aux habitants des hameaux, nous leur recommandons de ne pas se montrer trop sévères à l'égard des Conseils municipaux qui ont la garde de l'intérêt de tous les contribuables et leur demandons de se souvenir que le droit qu'ils font valoir n'a pas le fondement juridique qu'ils lui attribuent souvent.

Nous engageons les communes, qui en ont la possibilité, à toujours examiner avec impartialité et bienveillance les demandes de subvention présentées par leurs administrés situés dans les écartés, car il n'en sont pas moins des contribuables dignes de toute leur sollicitude.

R. GILLIARD,  
Ingénieur en Chef du Génie Rural,  
à Nancy.

(Tous droits réservés.)

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

#### DESILLUSIONS



— Mais le fiancé de votre fille se disait très riche... il prétendait avoir trois moulins ?  
— Hélas, ça n'était que trois petits moulins à poivre !



## LES GLAIEUXS HYBRIDES

Ces plantes superbes sont la gloire de juin. Aucun jardin ne devrait se passer de leur concours au point de vue décoratif. Fort élégant, coloris superbes et variés, longs épis élanés dont trois suffisent à faire une gerbe élégante, telles sont leurs qualités. C'est, je crois pouvoir le dire, la fleur à gerbe type par excellence à cause de leur forme. En les accompagnant de légers gypsophiles, ces « nuages végétaux », on a un bouquet charmant. Les glaieuls de Gand et hybrides eux, furent obtenus par M. Bédinghans, jardinier au château d'Arenberg, en Belgique, par croisement des races de glaieuls Psittacurus et Cardinalis. Le célèbre Louis Van Houtte les mit au commerce. Les coloris en sont très variés, les beaux épis sélectionnés donnent 6 à 8 fleurs ouvertes à la fois, parfois même dix. La race créée par notre célèbre Lemoine de Nancy, nommé avec raison le « Prince des Hybrideurs » est issue d'une des races du glaieul de Gand, croisée avec le glaieul « pourpre et or » ; cette race naquit en 1875. Les fleurs ont de larges macules écarlates pourpres ou marron qui leur donnent un aspect décoratif. En 1883 M. Lemoine créa la race des glaieuls de Nancy en croisant les glaieuls à macules avec le glaieul Saundersii. Les fleurs issues en sont larges, belles, grandes, on en voit de 0,15 de diamètre étant bien épanouies. Là aussi coloris très variés ; 3 à 5 fleurs seulement s'épanouissent à la fois dans cette race.

Les variétés et races sont innombrables, mais les trois nommées sont parmi les races de premier plan et on ne saurait trop les cultiver. Voici du reste des méthodes de culture qui, étant suivies avec soin donneront les meilleurs résultats. Il ne leur faut des terrains ni trop compacts, ni trop froids, ni trop humides. Préparer le sol d'avance par quelques bons labours qui l'aéreront, et comme pour toutes les cultures de plantes à bulbes, il faudra fumer le sol longtemps d'avance, sans quoi on risque parfois de voir pourrir l'oignon. Le fumier de bêtes à cornes est préférable si on a le choix. On peut aussi faire succéder une culture de glaieuls à une culture de plantes potagères qui auraient été très fumées. En ce qui concerne le fumier de cheval, celui qui sera bien pourri et décomposé devra être préféré. Eviter les guanos et les fumiers de poulaillers.

On peut user avec avantage de 300 grammes de pondrette par mètre carré enfoui à 0,15 de Villomarin. donne aussi une bonne méthode de culture, et une bonne formule de fumure. Par arc :

Sang desséché..... 200 gr.  
Superphosphate d'os..... 400 —  
Sulfate de Potasse..... 200 —  
Nitrate de Soude..... 200 —

## Au Concours Central de Paris

Le concours central des reproducteurs organisé tous les ans au début de juillet par l'administration des Haras est un témoignage splendide de l'activité, de la compétence et de la réussite de nos éleveurs.

Il apporte, en outre, une consécration magnanime de l'intelligente orientation que l'administration des Haras imprime à toute la production du cheval en France.

Il donne lieu à de nombreuses transactions où les missions étrangères viennent choisir des sujets d'élite qu'elles payent à leur valeur. Cette tradition, qui vient renforcer le courant déjà déterminé par les concours de la Société hippique française, est une de celles qu'il importe au plus haut point de maintenir. C'est la meilleure propagande qui puisse être faite à notre élevage.

Les Haras français ont acheté les étalons classés en tête; ils les ont raisonnablement payés et leurs effectifs, comme aussi les éleveurs qui s'adressent à eux, s'en trouveront bien.

LES CHEVAUX DE VENDRE ET DE LA BASSE-LOIRE AU CONCOURS DES REPRODUCTEURS DE PARIS

POULICHES DE 3 ANS

1<sup>er</sup> prix (3.000 fr.) : *Farceuse*, par Sauve-qui-peut ½ s. et Ravissant par Escalier ½ s., à M. Patrice Couton, au Perrier (Vendée).  
2<sup>e</sup> prix (2.500 fr.) : *Folle-Maitresse*, par Sablonnet p. s. et Imbue par Nibel ½ s., à M. Jean Corbé, à Montoir (Loire-Inférieure).  
3<sup>e</sup> prix (2.000 fr.) : *Fantine*, par Sallertaine ½ s. et une fille de Fécamp ½ s., à M. Henri Sibener, à Aigrefeuille (Charente-Inférieure).  
4<sup>e</sup> prix (2.000 fr.) : *Fauvette*, par

Le nitrate, lui, selon l'usage, sera mis en deux fois pour le mieux employer. Une partie au départ de la végétation, l'autre lorsque les hampes florales sortent. On plante les bulbes de fin mars en avril et si on veut des fleurs depuis juillet justifiées. C'est, je crois pouvoir le dire, partie dans la première quinzaine de mai, l'autre fin mai, en conservant pour la dernière plantation les bulbes les plus gros, ou ceux qui poussent lentement.

On plante à distance de 0,20 à 0,25 centimètres, suivant la grosseur des bulbes et on les enterre à 6 ou 8 centimètres lorsque les pousses sortent, après un premier binage, on étend sur le sol un bon paillis de fumier court gras consommé, ce qui tient le sol frais et empêche les mauvaises herbes de pousser. Par temps très sec on pourra donner quelques arrosages sérieux. Les pluies froides et les gels d'automne arrêteront seulement leur végétation.

Après les fleurs passées si on ne veut pas récolter de graines on coupe ras les hampes florales, mais sans toucher aux feuilles, qui doivent elles se dessécher sur le tard, et donner leurs réserves de nourriture aux oignons. Lorsque la feuille jaunit l'oignon peut alors être arraché. En novembre on arrache les bulbes par un beau jour clair. On laisse les bulbes se ressuyer à l'air puis on les rentre ensuite en lieu sec à l'abri de la gelée.

Lorsque l'ancienne tige se détache du bulbe ce dernier peut alors être ramassé dans des tiroirs. Les bulbes qui n'ont pas fleuri peuvent être laissés un peu plus longtemps en terre, ils en profitent pour grossir encore un peu. On pourrait même les abriter des premières gelées avec du paillis.

On multiplie les glaieuls par les bulbilles que certaines races donnent en abondance, et par les semis. Chose à remarquer, les bulbilles craignent moins le froid que les gros oignons. Après deux années de végétation ces bulbilles deviennent sensibles au froid et gèlent à 2 ou 3 degrés en dessous de zéro.

Pour le semis on peut semer en avril sur une planche de terre bien exposée. Le coloris peut être fixé la première année, mais aussi parfois après deux ou trois ans seulement.

Cultivons tous des glaieuls pour nous réserver en été des fleuraisons superbes.

G. DURIVAUT,  
Ingénieur horticulteur,  
Directeur du Jardin des Plantes

POUR SORTIR DE CETTE CRISE, TOUJOURS PLUS MENAÇANTE, UNISSONS-NOUS ; DECIDEZ LES HESITANTS A NOUS SUIVRE.

Vaillant ½ s. et Vatil par Nautilus ½ s., à M. Eugène Priouzeau, à Péault (Vendée).

JUMENTS POULINIÈRES

1<sup>er</sup> prix (3.500 fr.) : *Désirée*, par Sablonnet p. s. et Marguerite par Givrand ½ s., à M. Joseph Corbé, à Montoir (Loire-Inférieure).  
2<sup>e</sup> prix (3.000 fr.) : *Ebène*, par Sirop ½ s. et Orange par Jore ½ s., à M. Armand Bernard, maire de Saint-Urbain (Vendée).  
3<sup>e</sup> prix (3.000 fr.) : *Uranie*, par Thorignie ½ s. et Marguerite par Givrand ½ s., à M. Joseph Corbé, à Montoir (Loire-Inférieure).

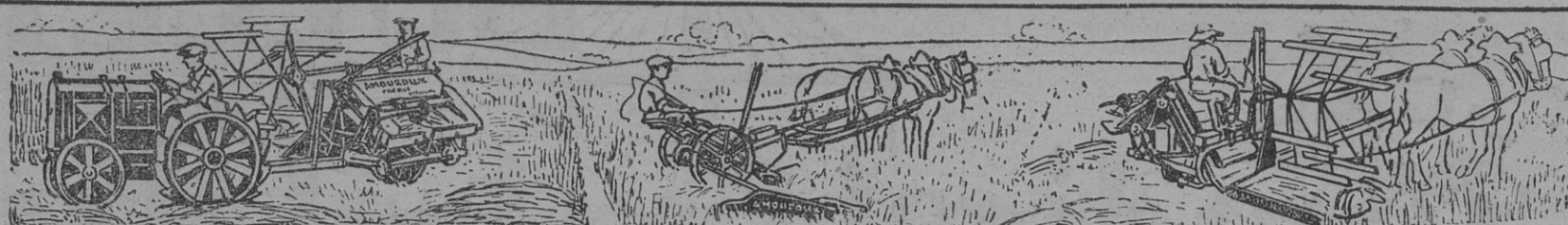
4<sup>e</sup> prix (2.500 fr.) : *Demoiselle*, par Quatre-Vents ½ s. et Royale par Chaunac ½ s., à M. Patrice Couton, au Perrier (Vendée).  
5<sup>e</sup> prix (2.500 fr.) : *Carmenita*, par Elbrouz p. s. et Une-Belle par Libéral ½ s., à M. Georges Rinjonneau, à Saint-Mard (Charente-Inf.).

6<sup>e</sup> prix (2.500 fr.) : *Caresante*, par Nautilus ½ s. et Iris par Paysan ½ s., à M. Eugène Priouzeau, à Péault (Vendée).  
7<sup>e</sup> prix (2.000 fr.) : *Altère*, par Ohie ½ s. et Hironde par Narquois p. s., à M. Georges Rinjonneau, à Saint-Mard (Charente-Inf.).

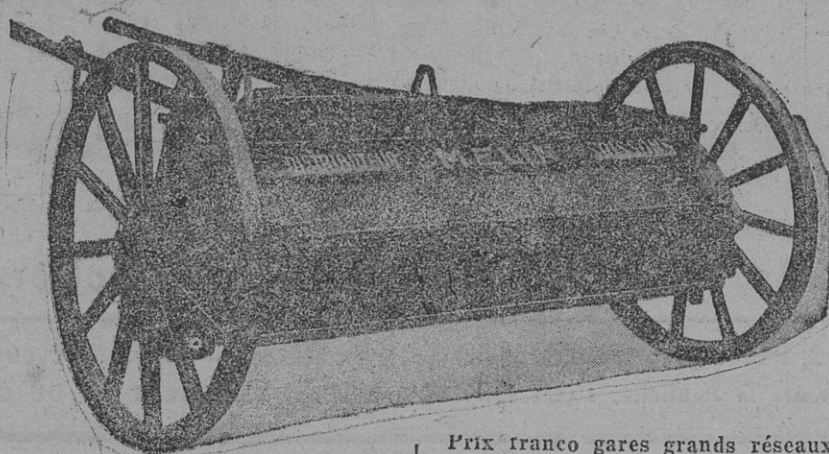
8<sup>e</sup> prix (2.000 fr.) : *Amoureuse*, par Ecoyeur ½ s. et Laborieuse par Alcazar ½ s., à M. Alfred Gillardeau, à la Vallée (Charente-Inf.).  
9<sup>e</sup> prix (2.000 fr.) : *Epinal*, par Sauve-qui-peut ½ s. et Toison-d'Or par Karapouche ½ s., à M. Louis Bernier, à Saint-Jean-de-Monts (Vendée).  
10<sup>e</sup> prix (2.000 fr.) : *Beauté*, par Libertin ½ s. et Iris par Paysan ½ s., à M. Eugène Priouzeau, à Péault (Vendée).

11<sup>e</sup> prix (1.500 fr.) : *Bobinette*, par Ecoyeur ½ s. et Tapageuse par Né-

# Machines Agricoles



## Distributeurs d'Engrais



NOUVEAU MODELE à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par bielles

Larg. d'épandage : 1<sup>re</sup> 50... 2.440 fr.  
— 1<sup>re</sup> 75... 2.490 »  
— 2<sup>e</sup> ... 2.525 »

Supplément pour carter à bain d'huile des deux côtés : 135 francs.

Prix franco gares grands réseaux. Remise à nos adhérents.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui sont livrés avec une garantie de 3 ans.

Notices explicatives et références sur demande.

Tous autres modèles et autres marques de distributeurs sur demande.

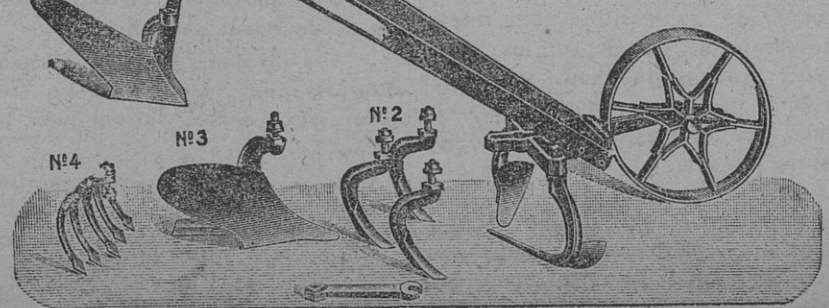
## Houes à Bras

POUR CULTURE MARAICHÈRE ET JARDINS

D'un poids de 12 kil. environ, cette houe, munie d'un grand nombre d'accessoires, permet de faire différents travaux, à divers écartements et profondeurs (travail des plantes en ligne, binage, scarification, buttage, etc.). Le travail s'effectue en poussant la houe par secousses. Largeur de travail, de 0 m. 32 à 0 m. 42 ou de 0 m. 42 à 0 m. 62 (préciser en commandant).

Travail avec 2 rasettes..... 100 fr.  
Avec 2 rasettes, 3 dents, 1 soc charrue, 1 soc butteur à ailes et 1 grille... 165 fr.  
Dép<sup>t</sup> usine - Remise aux adhérents

Modèle visible au Syndicat



## Bacs à fleurs

Bacs ronds, en chêne verni, bord uni, ou denté ; trois cercles, peints rouge, bronzé ou noir.

Modèles solides et coquets, pour toutes plantes.

Diamètres : 0<sup>m</sup> 30, 11 fr. 50 — 0<sup>m</sup> 35, 13 fr. 75 — 0<sup>m</sup> 40, 16 fr. — 0<sup>m</sup> 45, 17 fr. 25 — 0<sup>m</sup> 50, 22 fr. 50 — 0<sup>m</sup> 55, 25 fr. 50 et 0<sup>m</sup> 60, 33 fr. 50.

Prix nets, départ fabrique.

## Badigeonneur Mécanique

Avec agitateur, pour désinfection et blanchiment des murs, plafonds, cloisons, écuries, traitement des arbres fruitiers, etc... Badigeonneur, blanchit 2.000 mètres carrés par jour ; désinfecte rapidement, sans brosse, ni pinceaux.

Appareil 25 litres, avec pieds, poignées, tuyau caoutchouc et accessoires. Prix : 360 francs. Supplément pour broquette, 45 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

## Tondeuses à Gazon

A bras, hélice à 4 lames, roues de 0<sup>m</sup> 20. Hauteur de coupe : 1 à 3 cm. ½.

Larg. de coupe : 0<sup>m</sup> 25 Prix : 260 fr.

— — — 0<sup>m</sup> 30 — 265 »

— — — 0<sup>m</sup> 35 — 280 »

— — — 0<sup>m</sup> 40 — 295 »

Prix départ. — Remise aux adhérents.

Tondeuses à 3 lames et tondeuses à cheval, nous consulter.

Pour vos Machines agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrèmeuses : utilisez nos Huiles spéciales de 1<sup>re</sup> qualité. — Voyez les prix en ce Bulletin.



mo ½ s., à M. Marcel Barré, à Breuil-Magné (Charente-Inf.).

12<sup>e</sup> prix (1.500 fr.) : *Elégante*, par Sénéchal p. s. et Uranie par Karapouche ½ s., à M. François Chevalier, à Charolles (Saône-et-Loire).

ETALONS

Le cheval *Felzins*, par Sauve-qui-peut et Vigilante par Karapouche ½ s., né chez M. Jean-Marie Crochet, au Virgourd, par Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), après avoir obtenu la première prime de 4.000 francs réservée à sa classe, a été acheté par l'Administration des Haras au prix de 45.000 francs à son propriétaire, M. Jean Gauvreau, d'Angles (Vendée).

L'étalon *Felzins* sera dirigé sur le dépôt de La Roche-sur-Yon.

..

Une Mission japonaise, qui s'est fait présenter 48 chevaux de selle du Concours, a demandé d'examiner tous ceux de Vendée étant favorablement influencée par la production des quelques sujets achetés pour le Japon ces années dernières en Vendée.

Fermier, par Acrobate et Ouragan ; Floridor, par Karapouche et Nautilus,

à M. Gauvreau ; *Finasseur*, par Ohie et Fouras, à M. Alexis Pignon ; *Fénelon*, par Astucieux et Karapouche, à M. de Pontlevoy, furent ainsi examinés par la Mission japonaise.

## NOUVELLES

Le Marquis de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, vient d'acheter comme cheval de chasse le 5 ans *Dakar*, par Le-Merlerault p. s. et Paquerette ½ s. vendue par Karapouche ½ s., par Boudry, Trouville, Kœnigsberg et Hervétius.

*Dakar* est né en 1925 chez M. Armand Bourmaud, à Bois-Coleau de Notre-Dame-de-Riez (Vendée).

..

M. Armand Bernard, maire de Saint-Urbain, a vendu, au Concours central de Paris, la pouliche de sa jument *Ebène*, classée deuxième des poulinières de ½ s. type selle. Cette pouliche va partir pour la Saône-et-Loire.

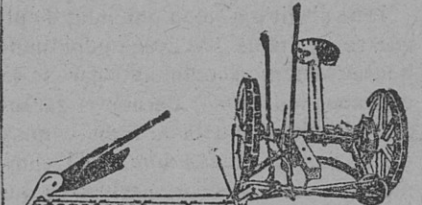
C'est une nouvelle preuve de l'estime dans laquelle sont tenus en Charente les produits vendéens et de la Basse-Loire.

## Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquées avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Son train d'engrenage d'embrayage ne comporte aucun boulon et peut se démonter en une minute, temps record, par l'enlèvement d'une seule goupille, ses doigts sont en acier moulé (et non en fonte malléable).

Son timon contreplaqué breveté, obtenu par les procédés employés dans la fabrication des ailes d'avion, est très souple et de haute résistance.



Notices et catalogues sur demande.

Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames, franco de port, et une garantie de 5 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1930, derniers perfectionnements :

Coupe 1<sup>re</sup> 15..... 1.840 fr.

Coupe 1<sup>re</sup> 30..... 1.915 —

APPAREIL A MOISSONNER, 220 fr.

Remise à nos adhérents.

Modèles ordinaires, à vitesse accélérée :

Coupe 1<sup>re</sup>..... 1.706 fr.

Coupe 1<sup>re</sup> 07..... 1.710 —

Coupe 1<sup>re</sup> 15..... 1.800 —

Coupe 1<sup>re</sup> 30..... 1.815 —

Remise et même garantie, franco de port.

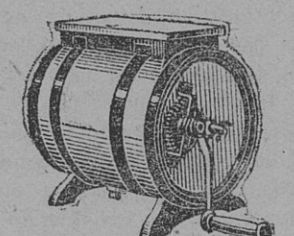
## Ficelle-Lieuse

Tout premier choix, très régulier, 330 à 335 mètres au kilo, 685 francs les 100 kgs franco.

Remise aux adhérents.

## Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie, Modèle visible au Syndicat.



10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 230 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 395 fr. départ.

## Buanderies

En tôle d'acier de 3<sup>e</sup> /<sup>m</sup>, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

Prix avec chaudière et cuve galvanisée

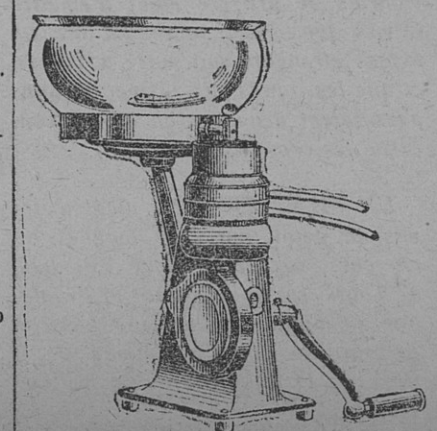
| N° | Conten. | Prix points | Prix  |
|----|---------|-------------|-------|
| 1  | 50 lit. | 253 »       | 275 » |
| 2  | 60 —    | 261 »       | 314 » |
| 3  | 80 —    | 325 »       | 363 » |
| 4  | 100 —   | 374 »       | 413 » |
| 5  | 125 —   | 424 »       | 462 » |
| 6  | 150 —   | 468 »       | 491 » |

Ces prix s'entendent départ usine, Remise à nos adhérents.

## Ecrèmeuses

Machines robustes et pratiques, munies d'un compteur de tours automatique. Coussinet avec douille interchangeable et ressort, système inusable, assurant une marche légère et silencieuse.

Ecrèmeuses livrées avec une garantie de 10 ans. Modèle au Syndicat à Nantes.



Avec Bol à lames : 65 litres, 920 francs ; 120 litres, bassin droit, 1.180 francs.

Avec Bol à assiettes : 75 litres, 950 fr. ; 130 litres bassin droit, 1.240 fr. ; 130 litres bassin déporté, 1.340 fr.

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

Autre marque réputée : Débit 60 litres..... 950 fr.  
— 100 litres..... 1.200 »  
— 130 litres..... 1.350 »  
— 160 litres..... 1.600 »  
— 200 litres..... 1.850 »

Remise à nos adhérents. Autres marques nous consulter.

## Semoir portatif pour Engrais et Semences

En tôle galvanisée, à plastron indépendant et bretelles cuir. Prix du semoir complet, à prendre au Syndicat, à Nantes : 20 litres, 39 francs ; 25 litres, 41 francs.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE MINUTE POUR COMMANDER VOS INSTRUMENTS DE RECOLTE.

## Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, cellule en tous les mètres, 1<sup>re</sup> 30 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit 12 80

Lin et Jute : vert gras..... 14 50

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou..... 17 25

— N° 2 vert gras..... 18 50

— N° 3 gras, cachou ou enduit..... 19 90

— N° 4 vert gras..... 21 35

Coton : N° 1 vert enduit..... 17 80

— N° 2 gras, enduit ou cachou..... 19 90

— N° 3 vert gras..... 21 7



## MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 14 Juillet 1930

| ANIMAUX       | Amend. | Vendu  | COURS OFFICIELS       |                      |                      |       | PRIX APPROXIMATIFS    |                      |                      |       |
|---------------|--------|--------|-----------------------|----------------------|----------------------|-------|-----------------------|----------------------|----------------------|-------|
|               |        |        | 1 <sup>er</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>er</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |
| Bœufs.....    | 1.854  | 1.854  | 12 60                 | 11 30                | 9 70                 | 13 40 | 7 56                  | 6 23                 | 4 85                 | 8 31  |
| Vaches.....   | 926    | 926    | 12 60                 | 11 20                | 9 50                 | 13 60 | 7 56                  | 6 17                 | 4 75                 | 8 70  |
| Taureaux..... | 245    | 245    | 11 20                 | 10 20                | 9 80                 | 11 40 | 6 60                  | 5 62                 | 4 90                 | 7 07  |
| Veaux.....    | 1.954  | 1.939  | 15 60                 | 14 20                | 12 20                | 16 80 | 9 36                  | 7 98                 | 6 60                 | 10 58 |
| Moutons.....  | 10.163 | 10.118 | 19 70                 | 14 40                | 12 30                | 20 80 | 9 85                  | 6 77                 | 5 42                 | 10 40 |
| Porcs.....    | 2.870  | 2.870  | 11 86                 | 9 72                 | 7 58                 | 12 14 | 8 30                  | 6 80                 | 5 40                 | 8 50  |

Du Jeudi 17 Juillet 1930

|               |       |       |       |       |       |       |      |      |      |       |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|------|-------|
| Bœufs.....    | 1.414 | 1.400 | 12 80 | 11 50 | 9 90  | 13 50 | 7 68 | 6 32 | 4 95 | 8 37  |
| Vaches.....   | 706   | 700   | 12 80 | 11 30 | 9 70  | 13 80 | 7 68 | 6 21 | 4 85 | 8 83  |
| Taureaux..... | 198   | 199   | 11 20 | 10 40 | 10 20 | 11 60 | 6 72 | 5 72 | 5 20 | 7 19  |
| Veaux.....    | 1.890 | 1.700 | 15 20 | 13 80 | 11 80 | 16 60 | 9 12 | 7 88 | 6 49 | 9 96  |
| Moutons.....  | 5.884 | 5.700 | 19 20 | 14 40 | 12 30 | 20 80 | 9 85 | 6 77 | 5 42 | 10 40 |
| Porcs.....    | 2.387 | 2.367 | 11 86 | 9 72  | 7 58  | 12 14 | 8 30 | 6 80 | 5 40 | 8 50  |

### Faut-il condamner les Hybrides producteurs directs ?

Le projet de loi sur les vins, en instance devant le Parlement, prévoit que les « replantations » de vignes seront exemptées de toute taxe, à la condition d'être faites avec des cépages d'un rendement égal ou moindre à ceux des vignes arrachées.

Le Gouvernement a voulu éviter ainsi la substitution des cépages médiocres aux cépages de qualité.

La Commission interministérielle de la viticulture est allée plus loin. Elle a demandé que les replantations ne puissent pas être effectuées avec des hybrides producteurs directs.

Personnellement, j'ai cru devoir combattre cette exclusive.

Pourquoi ? Est-ce par admiration pour les hybrides ? Certes non.

Mais je crois que le Parlement est peu qualifié pour prescrire le choix des cépages et pour se prononcer sur les mérites respectifs des vieux cépages et des producteurs directs.

Peut-on dire que les hybrides, les folles-blanches et les aramons soient moins coupables de surproduction que beaucoup d'hybrides ?

Peut-on affirmer, même par une loi, qu'aucun hybride ne sera jamais capable de remplacer avantageusement nos cépages français les plus médiocres ?

Peut-on, sans inconvénient, légiférer en pareille matière ?

Une réglementation plus souple, des conseils autorisés ne sont-ils pas préférables ?

Je sais bien que de nombreux vignerons condamnent les hybrides dans les Congrès et s'empressent d'en planter chez eux.

Ces viticulteurs font valoir, d'ailleurs, qu'il faut vivre. Et s'ils n'avaient point d'hybrides, ils n'auraient souvent aucune récolte.

Dans ces conditions, ne convient-il pas de ne pas trop légiférer ?

Des viticulteurs proposent de ne pas autoriser plus du quart des replantations en hybrides producteurs directs.

Certains autres voudraient limiter au cinquième la surface maximum des replantations en hybrides.

D'autres réclament la liberté... en attendant l'hybride rêvé.

D'autres enfin condamnent à mort les producteurs directs.

Aux vignerons de nous faire connaître leurs points de vue respectifs : nous recueillerons, avec profit, leurs opinions et leurs avis motivés.

Paul GARNIER.

UN BON SYNDIQUE NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

## Les Soins à donner au Lait

A LA FERME

L'altération du lait peut s'éviter en faisant la traite très soigneusement. Pour cela, il faut :

1. N'employer que des récipients en métal.

Les seaux en bois sont d'un nettoyage très difficile à cause de leur porosité. Ils ne doivent donc pas servir à faire la traite, ni à conserver le lait jusqu'au moment de la livraison.

2. Laver soigneusement les seaux à l'eau.

On emploiera à cet effet de l'eau bouillante, l'eau de puits ou de source qui n'a pas été portée pendant une quinzaine de minutes à l'ébullition, contient souvent beaucoup de microbes qui passent dans le lait. Le microbe de la fièvre typhoïde, en particulier, provient le plus souvent de l'eau. Si le seau est gras, on mettra un peu de cristaux dans l'eau de lavage. On rincera avec de l'eau tiède contenant un peu d'eau de Javel (une cuillerée à soupe d'eau de Javel pour 10 litres d'eau de rinçage). L'eau ainsi javellisée achèvera de détruire les microbes contenus dans le seau. On évitera d'essuyer celui-ci et on le laissera sécher à l'abri de la poussière et, de préférence, au soleil.

3. Nettoyer les flancs et la mamelle de la vache avant de la traire.

Les saletés qui sont fixées après les flancs et les mamelles de la vache, sont une des causes principales de la contamination du lait. Il ne faut pas oublier qu'un gramme de bouse de vache renferme un milliard de microbes, un gramme de paille ou de terre plusieurs millions. Beaucoup de ces microbes, en particulier ceux provenant de la bouse de vache, sont capables de se développer dans le lait et de l'altérer rapidement.

Au moment de la traite, passez sur les flancs et la mamelle une éponge ou un linge humide, cela coillera les saletés après les poils et la peau et les empêchera de tomber dans le lait pendant la traite. Vous pouvez, la encore, employer de l'eau javellisée.

La queue de la vache devrait aussi être attachée à la cuisse, pour éviter que l'animal, en la remuant, ne projette des saletés dans le lait.

4. Se laver les mains et mettre un tablier propre avant de traire.

Il ne faut pas se mouiller les mains avec les premiers jets de lait sous prétexte que cela facilite la traite ; on évitera aussi de mettre un tablier sale, qui reste ensuite accroché dans l'étable jusqu'à la traite suivante, et n'est que bien rarement lavé. Cette pratique encore trop répandue est une des causes principales de l'altération du lait, les saletés fixées après le tablier tombant facilement dans le seau à traire.

5. Ne pas faire la litière ni distribuer de foin pendant la traite.

Le foin et le fumier contenant des quantités énormes de microbes, en les remuant, on augmente d'une façon très notable la quantité de microbes qui se trouvent dans l'air et qui retombent dans le lait pendant la traite. Si on veut donner des aliments aux animaux pour qu'ils soient plus tranquilles, on leur distribuera seulement des betteraves et des aliments concentrés : tourteaux, farines ou son.

6. Rejeter les premiers jets de lait.

Les microbes qui sont dans la mamelle viennent de l'extérieur et se trouvent dans les trayons ; en rejetant les premiers jets de lait, vous procédez à un véritable lavage de ces trayons.

Enfin, nous rappelons que la traite doit être faite à fond. C'est, en effet, le lait de la fin de la traite qui renferme le plus de matières grasses ; en ne travaillant pas à fond, on arrive donc au même résultat qu'en écrémant le lait. En particulier, si la vache allaite un veau, il faut d'abord faire celui-ci avant de traire ; l'opération inverse, encore trop souvent pratiquée, est une fraude.

Après la traite, on évite l'altération du lait en le tamisant, puis en le refroidissant et en le tenant au frais.

Surtout quand la traite n'a pas été faite avec tout le soin désirable, le lait renferme de grosses saletés (débris de fourrages, de litières, bouse, etc.), qui sont, nous l'avons déjà signalé, remplies de microbes. On en débarrasse le lait en le passant sur une toile métallique très fine et sur-tout très propre. Cette toile doit être soigneusement bouillie après usage, si elle doit servir.

Nous avons déjà signalé que les microbes se développent rapidement quand ils trouvent une température favorable.

C'est précisément le cas du lait à sa sortie du pis. Il importe donc de le refroidir immédiatement. Pour cela, on le sortira d'abord de l'étable, à cause de la température qui y règne, des nombreux microbes qui s'y trouvent et des mauvaises odeurs que le lait prend facilement.

Plus le refroidissement est rapide et plus il est intense, mieux le lait se conserve. Aussitôt tamisé, le lait sera placé dans des bassins contenant de l'eau fraîche, eau qui sera renouvelée plusieurs fois, en été. A l'heure actuelle, avec la diffusion de l'énergie électrique, ce problème du refroidissement du lait deviendra facile à solutionner. L'un des premiers moteurs installés à la ferme servira certainement à pomper l'eau. Or, dès qu'on a de l'eau sous pression, il suffira d'installer un petit réfrigérateur analogue à ceux qui sont employés dans les laiteries pour le refroidissement de la crème. L'eau y circule de bas en haut à l'intérieur, et le lait à l'extérieur de haut en bas, il se refroidit ainsi très rapidement. Juste au passage du laitier, le lait sera conservé dans un local frais, propre, et dont les murs seront fréquemment blanchis à la chaux. Les caves présentent à cet égard le grand inconvénient d'être remplies de moisissures qui tombent dans le lait et l'altèrent. Il vaut mieux avoir une pièce spéciale exposée au nord ou à l'est, et à l'abri des mauvaises odeurs. En outre, en été, on maintiendra le lait dans des bassins contenant de l'eau aussi fraîche que possible.

André CHOLLET,  
Ingénieur Agronome  
Professeur à l'Ecole de Laiterie  
de Surgères

### CHEMINS DE FER DE L'ETAT

#### 14 JOURS A L'AVANCE

Un bon conseil qui vous évitera l'engorgement des jours de départ : Enregistrez vos bagages et louez votre place 8, 10 et même 14 jours à l'avance.

...Et quelle facilité ! Vous pouvez louer sur place, par lettre, par téléphone, ou par télégramme, comme il vous conviendra aux gares de départ des trains ainsi que dans certaines gares de passage.

Les tickets garde-place sont délivrés aux prix de 5 fr. 65 en 1<sup>re</sup> classe, 4 fr. 50 en 2<sup>e</sup> classe et 3 fr. 70 en 3<sup>e</sup> classe. Toutefois, dans le train 593 (Paris-Saint-Brieuc) ces prix sont fixés à 8 fr. 35 en 1<sup>re</sup> classe et 6 fr. 55 en 2<sup>e</sup> classe.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares du Réseau de l'Etat.

### UN BON AUXILIAIRE

Les insecticides qui sont actuellement offerts à l'agriculture sont légion. Mais il en est fort peu qui se sont imposés, parce qu'ils leur est difficile de présenter à la fois un prix raisonnable, une efficacité indiscutable et un emploi pratique qui puisse se faire en toutes saisons. Il faut en outre que l'insecticide reste sans danger pour l'employeur et pour celui qui, plus tard, consommera le produit traité.

Le MEPHITOL répond à toutes ces exigences, grâce aux deux formes sous lesquelles la Société PROGLIL le présente : MEPHITOL LIQUIDE et MEPHITOL CRISTALLISE ; et c'est pourquoi il devient le bon auxiliaire des cultivateurs qui, chaque jour, lui trouvent eux-mêmes une application nouvelle dans les multiples emplois auxquels il s'adapte.

Demandez échantillon et notices sur le MEPHITOL à Société PROGLIL, 10, quai de Serin, Lyon (4<sup>e</sup>), en rappelant l'annonce ci-dessus.

### L'Ajournement des Périodes de Réserve pour les Agriculteurs

M. Maginot, ministre de la Guerre, a adressé aux généraux commandant les régions, les instructions suivantes :

« A la suite des intempéries et des violents orages qui ont sévi sur la majeure partie du territoire, entraînant ou retardant les grands travaux agricoles de l'été et de l'automne, les agriculteurs, viticulteurs et propriétaires exploitants éprouvent ou vont éprouver de sérieuses difficultés pour mener à bien la lourde charge qui leur incombe aux époques où précisément vont avoir lieu les convocations de réserves des plus importantes. Cette situation est susceptible d'aggraver encore la crise générale dont souffre par ailleurs l'agriculture dans la plupart des branches de son activité.

Le commandement a le devoir de ne pas se désintéresser d'une question aussi essentielle pour la prospérité nationale, et de venir en aide aux populations rurales ; en conséquence, les réserves des agriculteurs, ouvriers agricoles, viticulteurs et propriétaires exploitants, convoqués cette année à une époque préjudiciable à leurs intérêts, pourront, sur leur demande et dans toute la mesure possible, faire l'objet de décisions individuelles ayant pour but, suivant le désir exprimé par eux, soit de reporter leur période au mois d'octobre prochain — à cet effet une série supplémentaire devra être fixée à cette époque dans les corps et services intéressés où elle n'est pas encore prévue, sous réserve que cette période puisse être effectuée dans un camp, sauf pour les armes et services dont les périodes s'effectuent normalement en garnison — soit d'accorder l'ajournement de leur période à 1931 à ceux qui n'ont pas déjà antérieurement bénéficié de cette mesure.

### Les Monnaies Or

#### UN CONSEIL

Gagnez encore 400 ou 500 pour cent sur votre or, mais n'attendez pas. Réalisez en vendant votre OR avant la baisse (ex. l'argent).

Présentez-vous aux bureaux de reprise de monnaies.

Le samedi 19 juillet et dimanche 20 juillet, à Nantes, Hôtel des Voyageurs.

Le mardi 22 juillet, à Carquefou, Hôtel Leclerc.

Le mercredi 23 juillet, à Châteaubriant, Hôtel du Commerce.

Le jeudi 24 juillet, à Plessé, Hôtel Couffé.

Le vendredi 25 juillet, à Clisson, Hôtel de la Croix-Verte.

Le samedi 26 juillet, à Guémené-Penfao, Hôtel Petit Joseph.

Où vous passerez séparément, vous serez payés au comptant en billets de la Banque de France aux prix les plus élevés et sans formalités.

Tous renseignements vous seront fournis gratuitement pour vos pièces à haut change.

Urgence de passer.

R. C. Seine 351-417

### Le que disent les sages

#### La Récolte du Blé déficitaire

##### Comment empêcher la Cherté du Pain

De « La Défense Agricole de la Beauce et du Perche », sous la signature de M. Ch. Egasse, nous lisons :

Il est évident que si notre récolte de blé est déficitaire, comme tout le fait prévoir aujourd'hui, le prix du pain va suivre le cours du blé puisque notre pain n'est fait actuellement qu'avec de la farine de blé pur. Bien mieux, à la campagne comme à la ville, tous les consommateurs mangent le même pain, l'extraction de toute la farine de blé étant faite à peu près au même taux de blutage.

Autrefois le rendement moyen de nos récoltes de blé était bien inférieur à celui d'aujourd'hui, mais il en était aussi consommé beaucoup moins.

Les plus gros mangeurs de pain, c'est-à-dire les ruraux, faisaient leur pain eux-mêmes et il y avait un four dans chaque maison. Chacun préparait sa mouture à sa guise et la confiait au meunier à façon moyennant un prix convenu ou un tant pour cent sur la farine et les issues. Le meunier gardait bien la fine fleur comme bénéfice supplémentaire et il y avait toujours quelques abus, mais c'était d'un usage courant.

Au lieu de donner au meunier du blé pur, on lui donnait par exemple un mélange de moitié blé, un quart d'orge et un quart de seigle. La farine produite n'était pas d'une blancheur immaculée et le pain était plutôt un peu bis, mais il avait certainement un goût moins fade que le pain actuel de pur froment ; c'était un petit goût de noisette que les citadins venant à la campagne pressaient particulièrement ; on l'appelait le pain de ménage pour le distinguer du pain du boulanger.

Les médecins d'aujourd'hui, qui ont un soin tout particulier pour l'estomac de leurs clients, condamneraient certainement ce bon pain de ménage malgré son goût plus agréable. Il est vrai que nous sommes à une époque où le consommateur en général fait tout ce qu'il faut pour contrarier sa digestion. Au lieu de circuler et de se donner du mouvement, on ne sort pas, on l'on monte en auto pour aller à son travail ; aussi les médecins font de brillantes affaires en soignant les dyspepsies, les gastralgies et autres maladies de l'estomac.

Mais si les citadins à l'estomac délicat ne peuvent digérer le bon pain de ménage d'autrefois, les ruraux pourraient parfaitement y revenir. Malheureusement tous les moulins à bis ont disparu et les autres même sont aujourd'hui presque tous étouffés par les grands moulins dont le travail sur des quantités colossales est d'un prix de revient beaucoup moindre.

Il n'est donc plus possible aux ruraux de préparer une mouture à leur goût ; du reste, les fours de campagne ont été aussi rejoints par les vieilles lunes ; il n'y a plus dans chaque commune rurale que le four du boulanger et le pain qu'il fabrique n'est plus aussi que du pain de pur froment, car sa farine vient toute uniquement des grands moulins à blanc.

Dans ces conditions il n'y a plus aucun remède à la cherté du pain.

### Sacs à Farine

½ culasse 125x60 rayé noir, 9 50  
100 kilos, 135x65 — 11 83  
100 kilos, 130x68 — 11 90

### LE CENTENAIRE

#### de l'Ecole d'Agriculture de Rennes

M. Fernand David, ministre de l'Agriculture ; Serot, sous-secrétaire d'Etat au même département, et Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine, ont été reçus, dimanche matin, solennellement, à l'Hôtel de Ville, par la Municipalité et les personnalités de la ville.

Après une visite du Panthéon rennais, où sont inscrits les noms de tous les Rennais morts pour la Patrie au cours de la Grande guerre et au monument aux morts de 1870, où M. Fernand David a déposé des gerbes de fleurs, le cortège s'est rendu à l'Ecole ménagère de Coëtlogon, dont les ministres ont visité les différents services et félicité vivement la directrice, Mme Gataré.

A 10 h. 45, les ministres se sont rendus à l'Ecole nationale d'agriculture. Ils se sont intéressés vivement aux divers services et exploitations agricoles qui en dépendent.

A 11 h. 30 a eu lieu, dans l'amphithéâtre de l'Ecole, la cérémonie du centenaire.

A midi, dans la cour d'honneur, M. Fernand David, entouré des sous-secrétaires d'Etat, des sénateurs et des députés du département, d'une trentaine de parlementaires de la région, de toutes les autorités locales et de nombreux ingénieurs agronomes, anciens élèves, etc., a inauguré le buste de Rieffel et a prononcé un discours dans lequel il a retracé la carrière du célèbre agronome.

### Sacs à Grains

En jute 1<sup>er</sup> choix :

135x70 cm., poids 800 gram. 9 20  
122x60 — 620 — 7 20  
120x60 — 610 — 6 95  
135x68 — 1.100 — 11 25

Prix nets et franco P. V. gares Loire-Inférieure par 25 sacs.

### CHIFFRE D'AFFAIRE : Sont exonérés de la taxe sur le chiffre d'affaire toutes opérations commerciales portant sur le sulfate de cuivre, le soufre et les bouillies cupriques employés en culture.

#### EXCURSIONS EN AUTOCAR

au départ des Plages de l'embouchure de la Loire

PORNICHET-LA BAULE.  
LE POULIGUEN

du 13 Juillet au 14 Septembre 1930

Circuit A. — Tous les Dimanches (après-midi)

Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Pointe de Penché, Les Rochers de la Grande Côte, Le Croisic, Saillé, La Turballe, Piriac, Guérande, Le Pouliguen, La Baule, Pornichet.

Circuit B. — Tous les Jendis (après-midi)

Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Guérande, La Grande Brière, Château de la Brechesse (X<sup>ve</sup> s.), Calvaire de Pont-Château, Montoir, Saint-Nazaire, Pointe de Chemoulin, Saint-Marc, Sainte-Marguerite, Pornichet.

Circuit C. — Tous les Samedis (journée entière)

Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Guérande, La Roche-Bernard, Pédale, Rochefort-en-Terre, Malestroit, Josselin, La Roche-Bernard, Le Pouliguen, La Baule, Pornichet.

Prix par place (quelle que soit la station de départ) : Circuit A, 28 fr.; Circuit B, 37 fr.; Circuit C, 67 fr.

Le nombre des places étant limité, il est recommandé de les réserver à l'avance.

Vente des billets au départ des voitures : Société « Les Autocars et Gares de l'Ouest », avenue de la Gare, à Pornichet ; à l'Agence Duchemin, au Pouliguen ; à l'Agence Monclaire, à La Baule.

c'est en considérant notre image qui s'y reflète que nous prenons une idée de l'image des autres.

En bien ! il était évident pour moi qu'en se voyant si grand, si noble, si beau dans le miroir de son cœur, Maximilien était contraint de se réconcilier avec les hommes et avec Dieu. En s'élevant à ses propres yeux, il avait élevé, du même coup, l'humanité tout entière.

Nous gardâmes quelques instants le silence. Puis Maximilien se mit debout, fit plusieurs pas dans sa chambre, et revenant se poser devant moi, me dit :

« Voici sans doute, docteur, la dernière fois que j'aurai le plaisir de vous voir. Je serais un ingrat si je ne vous remerciais pas et des bons soins que vous m'avez donnés, et des services que vous m'avez rendus durant le mois qui vient de s'écouler... »

Comment ! fis-je surpris, vous quittez Paris ?

Non, répliqua-t-il avec un sourire un peu triste, je m'y enfoncerai, au contraire, plus profondément... Compréhendez sans doute que j'attends l'explication de ces mots énigmatiques, le pourquoi ?

Mon intention formelle est d'éluder de me produire en spectacle aux prochaines assises. Je ne veux pas devenir un héros de Causes célèbres. Dès demain je quitte cette maison, cette chambre, et je désire (il insista en prononçant ces mots), je désire que mes amis ignorent à jamais le lieu de ma retraite.

(A suivre)

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS » 28

## MAXIMILIEN HELLER

PAR HENRY CAUVIN

« Il faut que j'ajoute cependant qu'Yvonne mourut dans la journée qui suivit l'arrestation de Boulet-Rouge, et qu'elle fut enterrée secrètement, au pied d'un hêtre, dans un des coins les plus recués du jardin. »

### EPILOGUE

Ici se termine le récit de Maximilien Heller.

Les pages suivantes paraîtront peut-être de peu d'intérêt aux personnes qui ont seulement cherché dans ce livre un amusement de quelques heures, et qui laissent que le dénouement de cette histoire très véridique a suffisamment satisfait leur curiosité. Mais nous avons pensé qu'après avoir assisté aux efforts vraiment prodigieux accomplis par ce jeune homme pour sauver, au péril de ses jours, la tête d'un innocent, et désigner le vrai coupable au juste châtiment des lois, après l'avoir suivi, pour ainsi dire pas à pas, dans la route périlleuse où il s'engagea avec un si rare courage, après l'avoir accompagné de leurs vœux pendant la lutte, après l'avoir applaudi à l'heure du triomphe, — ceux de nos lecteurs qui se sont intéressés à notre pauvre ami seraient

peut-être heureux de savoir ce que devient dans la suite Maximilien le Misanthrope.

C'est ce que nous allons essayer de dire en peu de mots :

Dès qu'il fut rentré à Paris, M. Heller envoya un mot pour m'annoncer son retour et me demander de venir le voir : il éprouvait, disait-il, le désir de me parler dans le plus bref délai.

On conçoit facilement avec quel empressement je me rendis à son invitation. Deux heures après avoir reçu cette lettre, je montais les six étages de la haute maison de la butte Saint-Roch, au sommet de laquelle était juchée la mansarde du philosophe.

Le jour commençait à tomber. Je trouvai Maximilien Heller exactement dans la même attitude que le fameux soir où, un mois auparavant, je lui avais fait ma première visite. Il était renversé dans son grand fauteuil, devant la cheminée où mouraient deux tisons. Une bougie brûlait derrière lui sur la table. Seul son chat manquant pour compléter la mise en scène, il avait sans doute profité de l'absence de Maximilien pour chercher un maître plus gracieux et un logis plus confortable.

« Non, non, je vous assure que je ne suis pas moins malade qu'il y a un mois. Vous parlez ainsi pour me rassurer, pour me donner le change sur ma propre situation. C'est inutile, docteur, je ne me fais

Mes premières paroles furent naturellement pour féliciter le philosophe du courage merveilleux dont il venait de donner tant de preuves, ainsi que de l'heureux résultat de son entreprise. Il me répondit à peine, par monosyllabes entrecoupés, qu'il avait dit que l'entretien d'une affaire oubliée depuis longtemps, et dont le souvenir lui était importun, et ne fus pas trop surpris de cet étrange accueil, connaissant la nature bizarre de mon ami. Puis je lui demandai des nouvelles de sa santé.

« Je ne vais pas mieux, dit-il en détournant légèrement la tête... Toujours la fièvre... l'insomnie... »

Je pris la bougie, que je posai sur la cheminée, afin de mieux voir les traits du philosophe et de me rendre un compte plus exact de l'état où il se trouvait.

Je remarquai alors, avec autant d'étonnement que de joie, que ces trente jours de continuelles fatigues, de luttas, d'émotions, loin d'aggraver son mal, semblaient avoir opéré en lui un changement favorable. Ses yeux étaient plus brillants, son visage moins livide et moins creusé que le soir où je l'avais vu pour la première fois. Je ne pus m'empêcher de lui en faire l'observation. Il secoua la tête et répliqua avec insistance :

« Non, non, je vous assure que je ne suis pas moins malade qu'il y a un mois. Vous parlez ainsi pour me rassurer, pour me donner le change sur ma propre situation. C'est inutile, docteur, je ne me fais

pas d'illusions, et je sais mieux que personne ce que je souffre. Je



## Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue  
Scribe, Nantes. Service réservé à nos  
Adhérents. 5 francs par annonce paraissant  
2 fois.

### OFFRES

92. — A vendre : 1/2 muids, barriques, 1/2 barriques, tous genres. S'adresser à M. Charon-Janin, 36, quai Malakoff, Nantes.
110. — A louer pour la Toussaint 1931, ferme de 7 hectares située à Saint-Herblain.
111. — A vendre, génisse Jersey, 7 mois, mère inscrite.
112. — A vendre, un grand pressoir faisant 18 ou 20 barriques, avec maré de 2 m. 50 x 2 m. 50 environ. Très bon état.
- S'adresser à Mlle Landais, route de Pornic, à Bourgneuf-en-Retz.
113. — A vendre, Castorex pur sang, sujets adultes et au sevrage, depuis 100 fr.; femelles saillies depuis 200 francs.
114. — A vendre, coquelets Le-ghorn blancs. Prix modéré.
115. — Maison avec petit jardin sont offerts gratuitement à ménage chrétien très sérieux, acceptant d'être rétribué à la journée quand on en a besoin, assuré de trouver autant de travail qu'il voudra au dehors. Veuve et son fils pourraient convenir. Très bonnes références exigées.
116. — A vendre en très bon état de travail : 1° extirpateur à 5 dents rigides, 150 francs; 2° un brabant double « Universal » à mancherons, soc à pointe ou à barre, 150 kilos, 300 francs; 3° un trieur Marot pour 5 variétés de semences, longueur 2 m. 30, 250 francs; 4° un bon état de forge, 0 m. 20 de largeur de mâchoires pesant 70 kilos; 5° une faucheuse construction française, 1 m. 35 de coupe à droite.

### DEMANDES

78. — On demande pour la Toussaint prochaine, un bon ménage vigneron, serait logé, aurait terres et prairies pour 1 ou 2 vaches. Bonne rétribution en espèces. Bonnes références exigées.
83. — On demande ménage jardinier cultivateur, femme basse-cour. S'adresser à M. Polti, Trévéday, Guérande.
84. — On demande pour campagne toute l'année, ménage tout main, homme sachant soigner chevaux.
85. — Cherche 3 courants lapins vigoureux, 2 à 4 ans, préférence mâles, même chenil, même pied.
86. — On demande deux personnes sérieuses, avec références, l'une connaissant un peu la cuisine, l'autre capable de faire service intérieur (femme de chambre), place stable. Nantes 10 mois, campagne 2 mois.
87. — On demande pour la Toussaint prochaine et pour la Commune

de Vallet, une famille de bordiers, vignes et terres.

88. — On demande ménage, cultivateur jardinier, femme basse-cour et lessive.

### COOPÉRATIVE

Sans changement - Voir avant-dernier Bulletin



### PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

#### RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 170 »  
Riz Saigon Importation N° 2. 165 »  
Issues de riz. 112 »  
Farine de Manioc. 110 »  
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay. 110 »  
« LE TITAN ». 152 »  
Farine alimentaire pour porcs et bovins. 110 »  
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay. 110 »  
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

#### Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)  
Farine de maïs. 130 »  
Maïs pour volailles. 115 »  
Sorgho logé dép. Nantes. 108 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

#### Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles. 111 »  
Grandes Pondenses. 116 »  
Farine de viande. 172 »  
Poudre d'os alimentaire. 86 »  
Farine d'os alimentaire. 91 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

#### Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses. 130 »  
Boulettes « OVOX » N° 2 pour poussins. 130 »  
Provende « LAPOX » pour lapins. 110 »  
Farine de Poisson supérieure. 190 »  
Viande extra. 190 »  
Coquilles huîtres. 50 »  
Sur wagon départ Nantes.

#### Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses. 96 »  
Son mélassé Say, 50 %... 113 »  
Paille mélassée Say, 50 %... 82 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

#### Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX  
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses. 99 »  
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédané, avoine tourteaux) 100 »

### ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :  
p° vaches laitières (en cub.) 120 »  
p° engraissement d. bœufs 129 »  
p° vœux (le sac de 5 k.). 15 50

ALIMENTATION GÉNÉRALE  
Provende « Sucraff » N° 1... 85 »  
« Sucraff » N° 2... 82 »

### ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :  
p° engraissement des porcs 120 »  
pour porcelets et truies... 172 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

#### Soufre - Bouillie

Soufre. 160 »  
Les 100 kilos. Majoration de 3 fr. par 100 kilos pour livraisons en sacs de 50 kilos.  
Bouillie « Azur ». 295 »  
Les 100 kilos, sur wagon Nantes.

#### Sulfate de cuivre

Sulfate français. 200 »

#### Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

#### Sel dénaturé pour Fourrages

Prix des 100 kilos logés sur wagon Batz :  
Par 2.000 kilos minimum. 25 »  
Par 100 kilos minimum. 26 »

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX ET PLUS, MEILLEURS NOUS POURRONS DÉFENDRE NOS INTÉRÊTS !

### Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 20 Juillet. — Abbaretz, Guérande, Saint-Herblon, Saint-Père-en-Retz.

Lundi 21. — Saint-Mars-la-Jaille, Varades, Vieilleville, Nozay, Pont-Château.

Mardi 22. — Carquefou, Fay-de-Bretagne, Mésanger, Pont-Château, St-Vincent-des-Landes, Ste-Pazanne, Vallet, Montoir-de-Bretagne, Paultz.

Mercredi 23. — Montbert, Châteaubriant, Savenay.

Jeudi 24. — Plessé, Ancenis, La Chapelle-Heulin.

Vendredi 25. — Paultz, Saint-Nazaire.

Samedi 26. — Guémené-Penfao, Joux-sur-Erdre, Rezé, Saint-Joachim.

## NOS MERCURIALES

Nantes, le 18 juillet.

### Grains et Farines

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Blé en disponible. 143 à 146  
Avoines grises ou noires. 70  
Avoines bigarrées. 60  
Sarrasin. 83  
Orge. incoté  
Son. 45 à 50  
Seigle. 62  
Maïs Plata. 93  
Maïs Indo-Chine. incoté

### Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :  
Paille de blé bottellée. 270 à 275  
Paille de blé pressée. 265 à 270  
Paille d'avoine pressée. 240 à 245  
Paille d'orge pressée. 235 à 240

### COURS DES FOINS NOUVEAUX

160 francs les 1.000 kilos.

### Cours du Bétail

#### MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie de Nantes  
Cours du 11 juillet

BŒUFS, 8 : le 1/2 kilo, derrière, 1° qualité, 7,50 à 8,2° qual., 6,50 à 7; devant, 1° qual., 3,25 à 3,75; 2° qual., 2,25 à 2,75. — VEAUX, 435 : le 1/2 kilo, 1re qual., 7,25 à 8,25; 2° qual., 6,25 à 7,25. — MOUTONS, 254 : le 1/2 kilo, 9 à 10 fr.

#### MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs  
Entrées, 117. — Cours : le plus haut, 7 fr.; le plus bas, 5 fr.; moyen, 6 fr.

### Légumes et Primeurs

#### MARCHE DU CHAMP DE MARS

16 juillet

Abricots, le kilo, 6,50. — Artichauts, les 12, 15. — Carottes, la botte, 1,50. — Céleri blanc, la botte 5. — Choux-pommes, les 16, 20. — Cerises, le

kilo, 6. — Chicorées, les 12, 5. — Escaroles, les 12, 5. — Haricots verts, le kilo, 2,25. — Laitues, 0,50. — Navets, la botte, 2,50. — Oignons, le kilo, 0,85. — Poireaux, la botte, 4. — Petits pois, le kilo, 3. — Prunes, le kilo, 3. — Pêches, le kilo 8. — Romaines, les 12, 5. — Radis, les 12, 5. — Raisin, le kilo, 10. — Tomates, le kilo, 2,50. — Melons, les 11, 60.

### Cours des Vins

Muscadet 1929. 500 à 600  
Gros-Plant. 190 à 225  
Noah. 140 à 180  
NOAH. — Cette marchandise nous est demandée. Si vous êtes vendeurs, faites-nous le connaître.

### ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVES - TONNELLERIE ET VITICULTURE

chez **Emile Boullery**  
1, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES  
Téléphone 133-91 - R. C. Nantes 12-273

### AVIS AU PUBLIC

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à partir du dimanche 8 juin et jusqu'au dimanche 28 septembre, elle délivrera, les dimanches et jours de fêtes légales, au départ des gares de Nantes, La Bourse et Chantenay, des billets d'aller et retour spéciaux de 2° et 3° classes, à prix réduits, valables pour la journée, à destination des gares ci-après : Saint-Nazaire, Pornichet, La Baule-les-Pins, La Baule-Escoublac, Le Pouldu, Batz, Le Croisic et Guérande.

Ces billets ne seront utilisables que pour les trains : 145, départ de Nantes 7 h. 35; 3563, départ de Nantes 12 h. 42; 140, départ du Croisic 17 h. 37; 144, départ du Croisic 20 h. 35.

Les prix de ces billets spéciaux sont les suivants :

De Nantes, La Bourse et Chantenay à : Saint-Nazaire, 2° classe 20 fr., 3° classe 13 fr.; Pornichet, 2° classe 25 fr., 3° classe 16 fr.; La Baule-les-Pins, 2° classe 26 fr., 3° classe 17 fr.; La Baule-Escoublac, 2° classe 26 fr., 3° classe 17 fr.; Le Pouldu, 2° classe 27 fr., 3° classe 18 fr.; Batz, 2° classe 28 fr., 3° classe 18 fr.; Le Croisic, 2° classe 29 fr., 3° classe 19 fr.; Guérande, 2° classe 28 fr., 3° classe 18 fr.

## MARCHÉS RÉGIONAUX

### NANTES (Talensac)

Bœufs. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 8 à 15 fr.; 2e cat., 2,50 à 3,50; 3e cat., 1,25 à 2,50.  
Vœux. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 7 à 10 fr.; 2e cat., 7 à 7,50; 3e cat., 3 à 7 fr.  
Moutons. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 9 à 12 fr.; 2e cat., 7 à 9 fr.; 3e cat., 5 fr.  
Porcs. — Le demi-kilo : 7,50 à 9 fr.  
Beurre. — Le demi-kilo : 7 à 9 fr.  
Œufs. — La douzaine : 5,50 à 6,50.  
Lapins. — Le demi-kilo : 6,25 à 6,50.  
Poulets. — Le demi-kilo : 10 à 11 fr.

### ANCIENS

Poulets, la couple, gros, 35 à 40 fr.; moyens 30 à 35 fr.; petits 25 à 30 fr.; pigeons, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 5,50; beurre, la livre, 7,50 à 7,75.

Veaux, 7 à 8 fr.; porcs, 7 à 7,40; porcs de lait, 200 à 225 fr.

### CHATEAUBRIANT

Farine, 205 à 210 fr.; blé, 133 à 135 fr.; sarrasin, 85 fr.; avoine, 65 à 70 fr.; orge, 85 fr.; son, 70 fr.; paille, les 500 kilos, 150 fr.; foin, 100 à 125 fr.; cidre, 200 à 220 fr. la barrique, droits en sus.  
Beurre, le kilo, en gros 10 fr., au détail, 16 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 5,50.  
Vieilles poules, 30 à 35 fr.; gros poulets, 35 à 40 fr.; moyens, 30 à 35 fr.; petits, 20 à 22 fr.; canards, 25 à 30 fr.; pigeonneaux, la couple, 6,75 à 7 fr.; lapins, 12 à 18 fr.  
Bœufs, 5,25 le kilo; vaches, 4,50 à 5 fr.; veaux, 5,50 à 5,75 la livre; porcs gras, 7,50 à 7,75; canards, 25 à 30 fr.; pigeonneaux, la couple, 6,75 à 7 fr.; lapins, 12 à 18 fr.  
Beur, 4,50 à 5 fr.; vache, 3,70 à 4,25; veau, 6,50 à 6,75; mouton, 6,75 à 7 fr.; porc gras, 7 à 7,20.  
Porclets de six à huit semaines, 150 à 250 fr.; deux à trois mois, 260 à 330 fr.; grands courants de trois à quatre mois, 400 à 520 fr.; jeunes truies adultes, 600 à 820 fr.

### NOZAY

Blé, 130 à 132 fr.; avoine, 55 à 56 fr.; orge de mouture, 66 à 68 fr.; sarrasin, 72 à 75 fr.; son, 60 à 62 fr.; foin, les 500 kilos, 85 à 90 fr.; paille pressée, 110 à 115 fr.  
Beurre, le kilo en gros 12,90 à 13, au détail 13,25 à 13,50; œufs, la douzaine, 5 fr.; poulets, la couple, petits 25 à 32 fr., gros 33 à 42 fr.; canards, 25 à 30 fr.; pigeonneaux, la couple, 6,75 à 7 fr.; lapins, 12 à 18 fr.  
Beur, 4,50 à 5 fr.; vache, 3,70 à 4,25; veau, 6,50 à 6,75; mouton, 6,75 à 7 fr.; porc gras, 7 à 7,20.  
Porclets de six à huit semaines, 150 à 250 fr.; deux à trois mois, 260 à 330 fr.; grands courants de trois à quatre mois, 400 à 520 fr.; jeunes truies adultes, 600 à 820 fr.

### BLAIN

Blé, 130 fr.; avoine, 65 fr.; blé noir, 81 fr.; seigle, 68 fr.; orge, 66 fr.  
Foin, les 500 kilos, 80 à 120 fr., suivant qualité; paille, 110 à 130 fr.  
Poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 35 à 45 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 15 à 20 fr.; oies, 40 à 50 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.  
Œufs, la douzaine, 5 fr.; beurre, la livre, 7 à 7,50.  
Cidre, la barrique, 140 à 165 fr.

### LA ROCHE-BERNARD

Blé, 130 fr.; avoine, 75 fr.; sarrasin, 80 fr.; beurre, 7 à 8,50 la livre; œufs, 5 fr. la douzaine; poulets, la couple, gros 45 à 55 fr., moyens 35 à 45 fr., petits 25 à 35 fr.  
Veaux, 7,50 à 8 fr. le kilo sur pied.

### PAIMBOEUF

Farine, 170-172 fr.; blé, 128 à 130 fr.; avoine, 70 à 75 fr.; son, 65 à 70 fr.; foin nouveaux, 100 à 105 fr. les 500 kilos; paille, 115 à 125 fr.  
Pommes de terre, 52 à 55 fr. les 50 kilos; beurre, 15 fr. le kilo en gros, 8 fr. la livre au détail; œufs, 6 fr. la douzaine; poulets, 24 à 35 fr.; canards, 27 à 33 fr.; pigeonneaux, 9 à 12 fr. la couple; lapins, 12 à 19 fr.  
Beufs gras, 4,75 à 5,20 le kilo; taureaux, 4,70 à 4,95; vaches, 4,70 à 4,85; veaux, 7,50 à 7,70; moutons, 7,25 à 7,50; porcs, 7,50 à 8 fr.

### DONGES

Vaches grasses, 1re qual. 5,50, 2e qual. 4,90, 3e qual. 4,30 à 4,70; taureaux, 4,20 à 4,80; vaches pleines ou en lait, 1re qual. 4,50 fr., 2e qual. 3,90 fr., 3e qual. 2,000 à 2,600 fr.

### MACHÉCOUL

Blé, 140 à 145 fr.; avoine, 70 à 75 fr.; blé noir, 95 à 98 fr.  
Foin, les 500 kilos, 80 fr. le bon, pris sur place; paille, 100 fr.  
Poulets, la couple, gros 70 à 80 fr., moyens 60 à 70 fr., petits 45 à 50 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr. les très bons 25 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, gros 20 à 25 fr., moyens 18 à 20 fr., petits 16 à 18 fr.  
Œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, la livre, 6,25 à 7 fr.

### SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets, la couple, gros 60 à 70 fr., moyens 50 à 60 fr., petits 38 à 45 fr.; canards, la pièce, 15 à 25 fr.; pigeons, la couple, 7 à 8 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.  
Œufs, la douzaine, 4 à 5 fr.; beurre, le demi-kilo, 8 à 8,25.

### CLISSON

Blé, 128 à 130 fr.; avoine, 80 fr.; blé noir, 105 à 110 fr.; foin, les 500 kilos, 75 à 100 fr. sur paille; paille, 175 fr.  
Poulets la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 16 à 20 fr.; lapins, 12 à 20 fr.  
Œufs, la douzaine, 5,50; beurre, la livre, 7,50 à 9,50.  
Vaches grasses, le kilo, 4 à 5 fr.; laitières, 1,200 à 3,000 fr.; veaux, 8 à 8,50; porcs, 7,50; porcs de lait, 300 à 350 fr.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

### A Vendre en Dordogne

à 7 km. de Périgueux, superbe propriété de rapport 61 hect. de cultures seul tenant, 2 hect. vignes plein rapport, terres et prairies, maison de maître, deux jolies fermes de construction neuve, prix très avantageux. Occasion à profiter de suite.

S'adresser MM. CORBIAT-MAIGRET, 9, place des Halles, Angoulême.

### PAX-LABOR

est l'écumeuse de l'avenir. Elle est supérieure à la meilleure des machines étrangères. Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.

Société des Écumeuses Françaises «PAX-LABOR», à Cambrai (Nord)

### Plus de 30 ans de succès

confirment la valeur des  
SPÉCIALITÉS VÉTÉRINAIRES  
**Adrien SASSIN - ORLÉANS**  
Brochure de 96 pages sur maladies  
Franco sur demande  
Méfiez-vous des imitations.

### BANQUE CHANGE NANTES BOURSE

5, Pl. du Commerce  
(1<sup>er</sup> ETAGE)  
ACHATS DE TOUTES TITRES, BONS DE LA DÉFENSE  
TOUS PLACEMENTS  
 Paiements Coupons sans frais - Opérations de Bourse  
Vérification Gratuite de Tirages

## BALATUM

COUVRE PARQUETS EN CARPETTE ET AU MÈTRE  
magasin de vente et d'exposition  
1, RUE GUEPIN - NANTES

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS

21, Rue Aubert, PARIS (IX)  
Fondée en 1873  
PRÊTS, sous toutes les  
formes possibles  
à Commerçants, Industriels  
Agriculteurs propriétaires

33 millions  
de Fonds de Commerce  
Emplois intéressés

### Fabrique de Meubles

**A. FOURNIER-GUERIN**  
4, Place Duchesse-Anne - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES  
SIÈGES, TAPIS  
- Remise 5 % aux sociétaires -

### DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS

BANNIÈRES - INSIGNES  
ECHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS  
**A. CHAPEAU**  
Fabricant  
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES  
Remise de 10 % aux sociétés

### CIDRE

COLORÉ - BONIFIÉ  
CONSERVÉ - CLARIFIÉ  
MALADIES GUÉRIES  
PAR LE  
**PRODUITS GATÉ**  
Régler la Vraie Maladie  
T<sup>me</sup> PHOT<sup>me</sup> et E. GALICHÈRE - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orléan, à Nozay;  
Provost, à Héris, à Lay-de-Bretagne;  
Garnier, à Pont-Château; Alain  
Lagout, à Savenay; Thibault, à St-Je-  
la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Le  
roux, à Plessé.

## LES RISQUES DE L'ÉLEVAGE



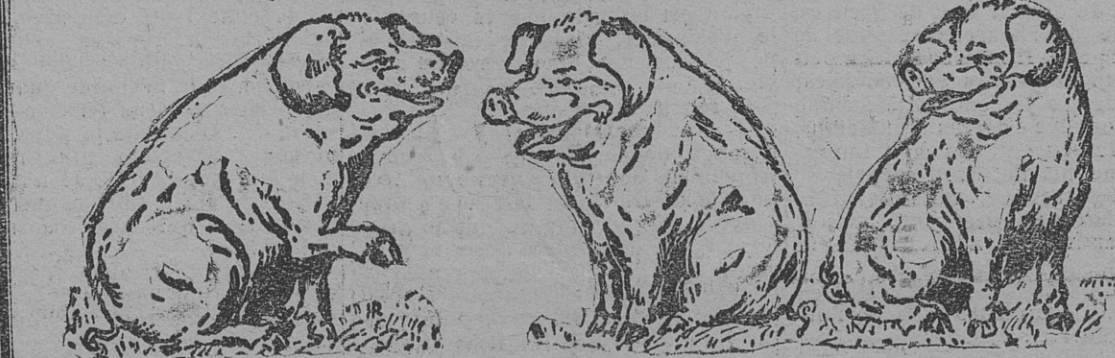
sont complètement supprimés par l'emploi de la

## FARINE ATÉ

ALIMENT SPÉCIAL INDISPENSABLE À LA BONNE FORMATION

DES OS ET DES MUSCLES

DINQ FOIS plus efficace que toute autre provende



Exigez bien

**ATÉ**

la marque

C'EST VOTRE GARANTIE. C'EST AUSSI L'ASSURANCE D'AVOIR  
DES ANIMAUX SAINS ET VIGOUREUX QUI FERONT PRIME SUR TOUS  
LES MARCHÉS

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economique, des Docks de l'Ouest  
ET CHEZ PLUS DE 2.000 DÉPOSITAIRES EN BRETAGNE, NORMANDIE ET VENDEE

Il y a un dépôt de FARINE ATÉ près de chez vous

Dépôt Général : D. TROCHU, 9, Rue Saint-Gouéno SAINT-BRIEUC